



crècheemploi.fr

OBSERVATOIRE DES SALAIRES EN CRECHE 2024

CETTE INITIATIVE EST SOUTENUE PAR



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES



ÉDITO

Crèchemploi, observateur privilégié des pratiques de rémunération grâce à sa position d'intermédiaire entre les gestionnaires de crèche et les professionnels, vous présente sa 5^e édition de l'Observatoire des salaires.

Depuis 2015, cette étude vise à aider les professionnels et les gestionnaires à évaluer la situation de leur rémunération sur le marché. Elle permet également de souligner certaines évolutions du secteur.

Un grand merci aux 830 répondants ayant permis de réaliser cette étude !

Yannick Bossenmeyer, Directrice Générale, Crèchemploi

CETTE INITIATIVE EST SOUTENUE PAR



Pionnier de l'accueil et de l'éveil des jeunes enfants, **Les Petits Chaperons Rouges** compte parmi les acteurs de référence des crèches privées en France. Les Petits Chaperons Rouges s'engage activement pour la valorisation de la petite enfance en soutenant L'Observatoire des salaires en crèche, afin d'offrir une meilleure visibilité aux professionnels de crèche sur les rémunérations du secteur.

Les données de l'Observatoire sont collectées et analysées en toute indépendance par Crèchemploi, sur la base anonyme de répondants issus de la communauté de professionnels inscrits sur le crechemploi.fr

À SAVOIR

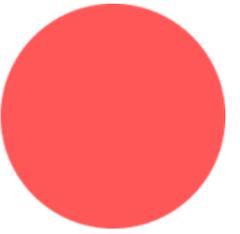
Sauf mention contraire, les salaires indiqués sont des salaires bruts.

Les schémas qui apparaissent dans cette étude présente les rémunérations annoncées par l'échantillon de professionnels de crèche et de gestionnaires ayant répondu à notre enquête. L'étude est donc une photographie de leur situation. Elle ne prétend en aucun cas à une représentation exacte et exhaustive du secteur.

Il est donc possible que vous constatiez un écart entre votre rémunération et les données qui vont suivre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires, par mail à l'adresse contact@crechemploi.fr

SOMMAIRE

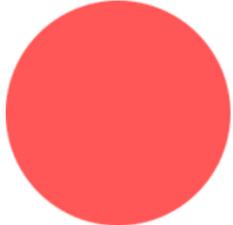


SYNTHESE DES RÉMUNÉRATIONS EN CRÈCHE PAR METIER

- Comparatif des salaires déclarés par les pros et les gestionnaires page **5**
- Profil des répondants page **6**
- L'actualité des salaires en crèche page **8**

ANALYSE PAR MÉTIER

- Accompagnement(e) éducatif petite enfance page **10**
- Auxiliaire de puériculture page **13**
- Educateur(trice) de jeunes enfants page **16**
- Directeur(trice) & directeur(trice) adjoint(e) page **19**
- Référent(e) technique page **22**
- Contact page **25**

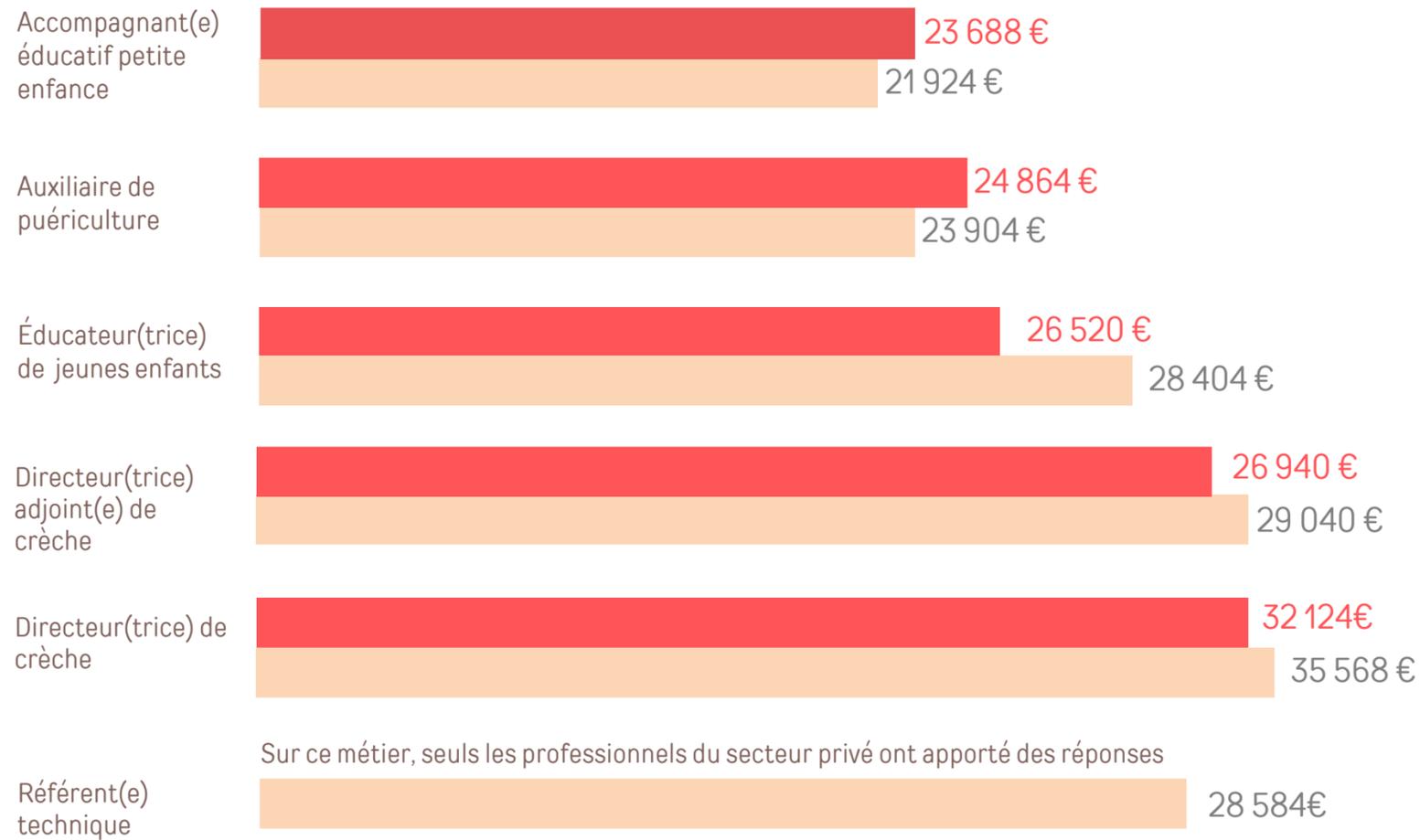


SYNTHESE DES RÉMUNÉRATIONS EN CRÈCHE PAR METIER



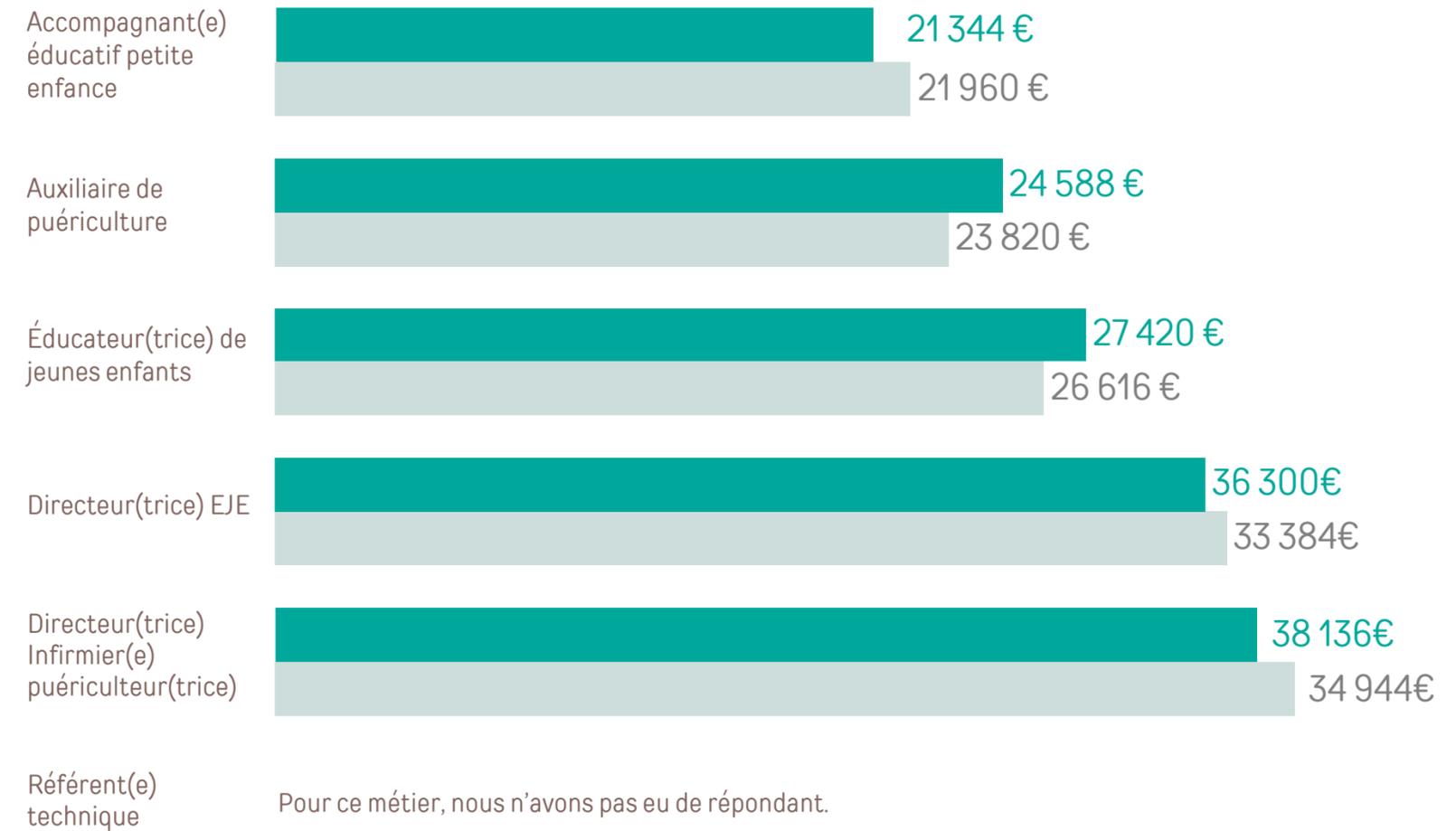
Salaires annuels bruts déclarés par les professionnels et par les gestionnaires de crèche

Professionnels :



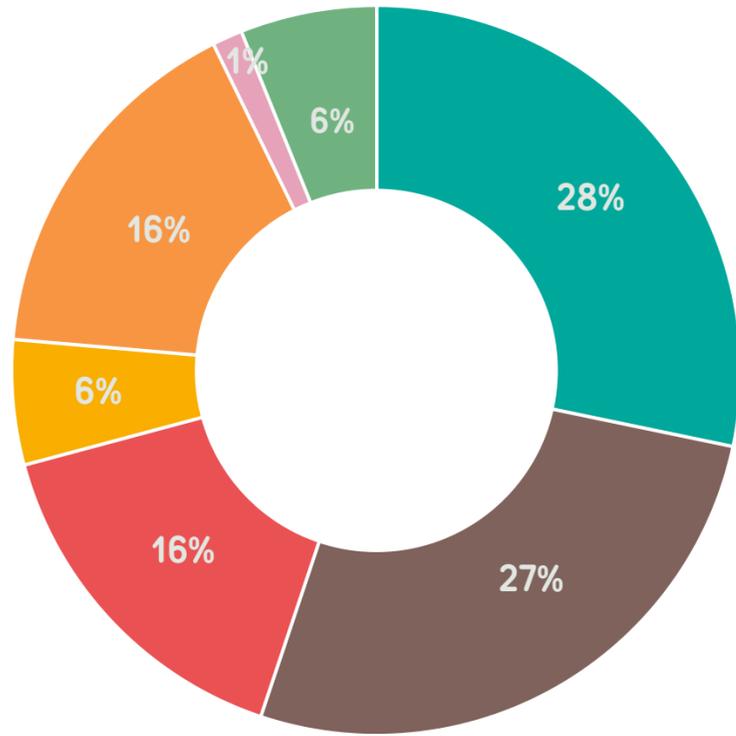
■ Public ■ Privé

Gestionnaires :



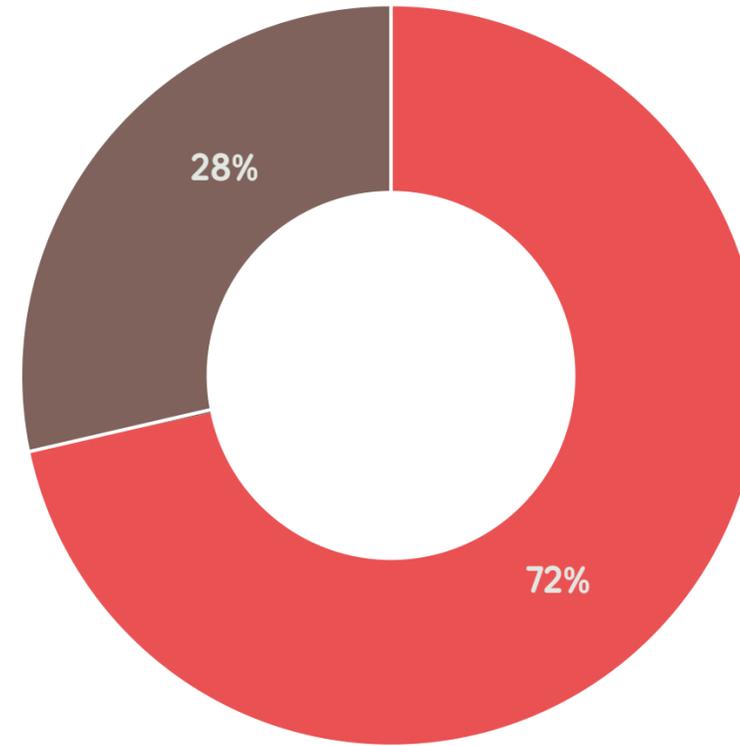
■ Confirmé ■ Débutant

PROFIL DES PROFESSIONNELS RÉPONDANTS



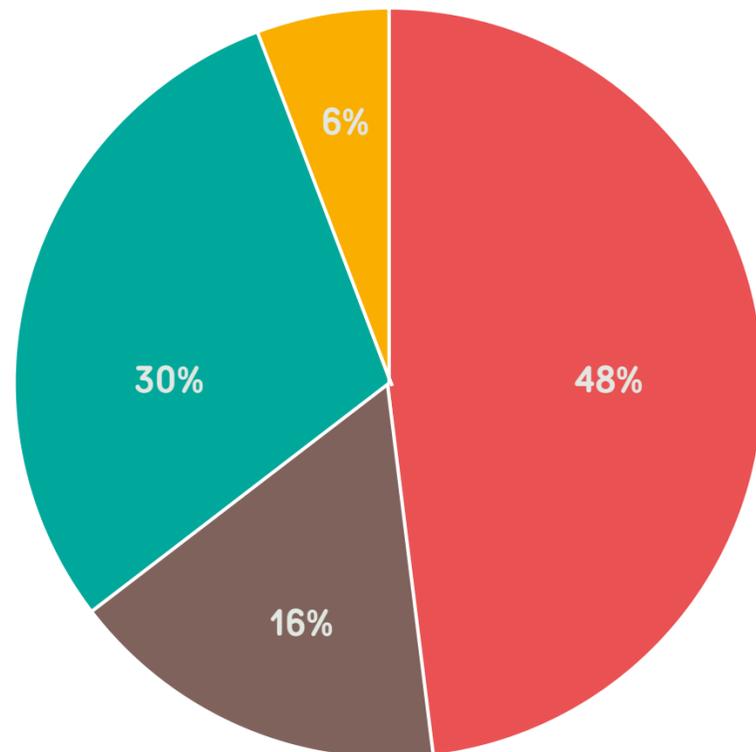
METIER

- Accompagnement(e) éducatif petite enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Educateur(trice) de jeunes enfants
- Directeur(trice) adjoint(e) de crèche
- Directeur(trice) de crèche
- Infirmier(e) en section
- Référent(e) technique



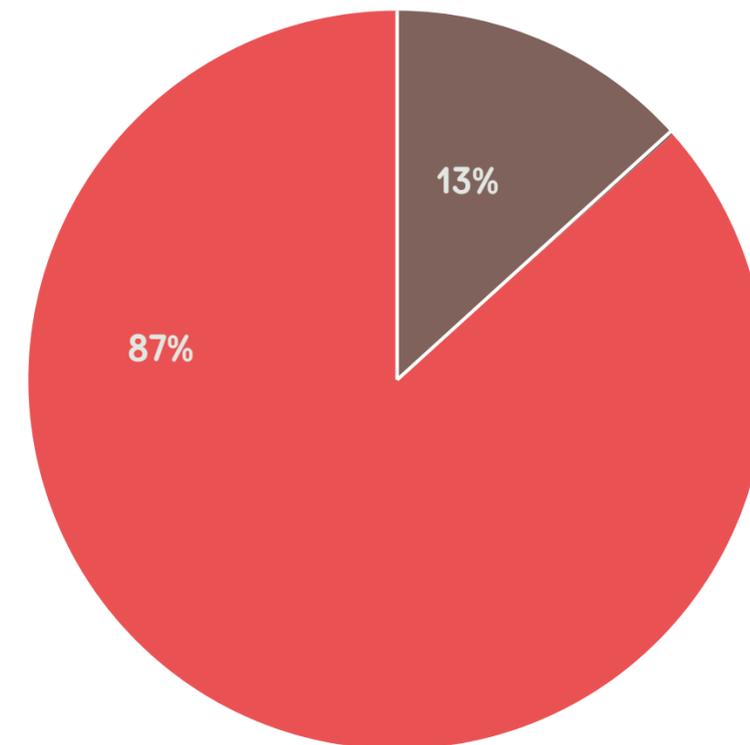
SECTEUR

- Privé
- Public



TAILLE DE LA STRUCTURE

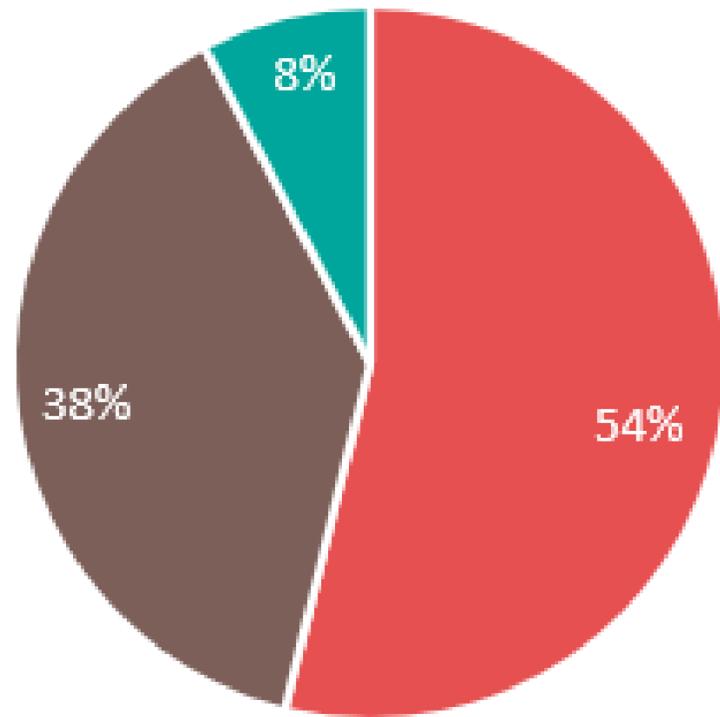
- 1 à 5 crèches
- 6 à 20 crèches
- 21 et plus
- Ne sait pas



CONTRAT

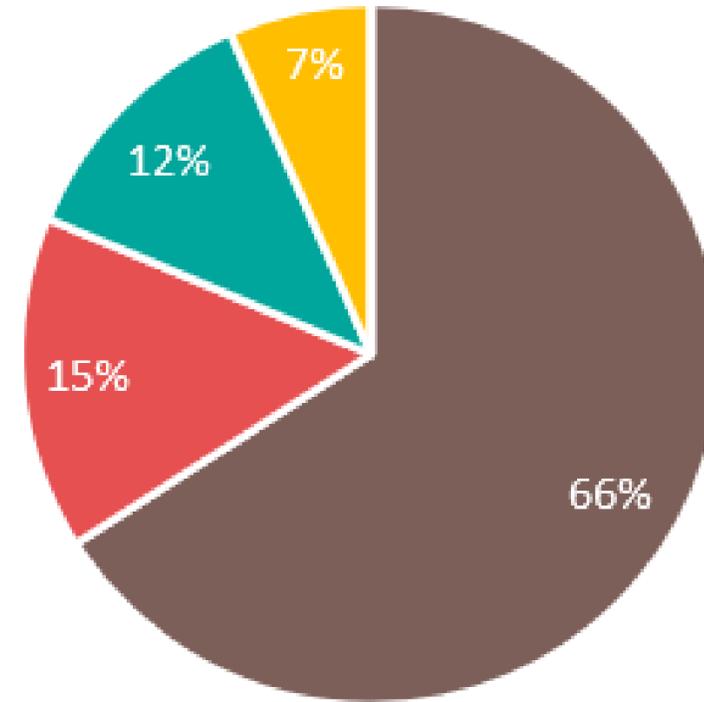
- CDI (dont fonctionnaires)
- CDD (dont contractuels et intérimaires)

PROFIL DES GESTIONNAIRES RÉPONDANTS



TYPE DE GESTIONNAIRE

- Privé - Entreprise
- Privé - Associatif
- Publique

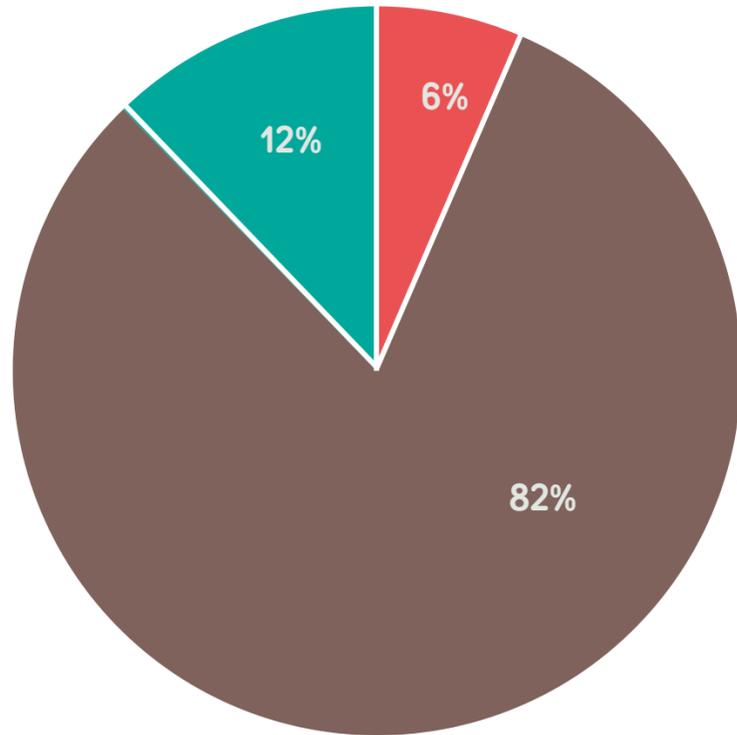


TAILLE DU GESTIONNAIRE

- 1 à 5 crèches
- 6 à 20 crèches
- 21 à 100 crèches
- Plus de 100 crèches

L'actualité des salaires en crèche

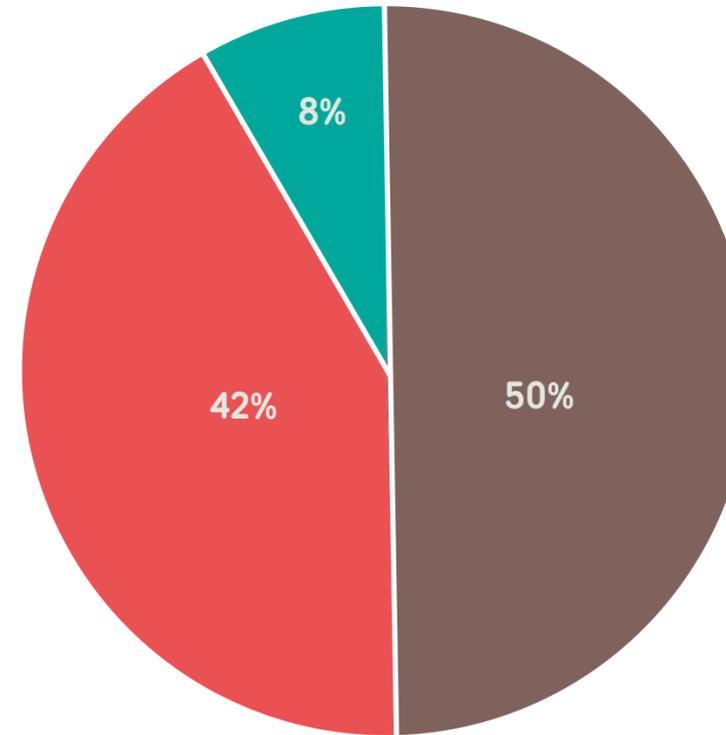
(réponses des professionnels)



INTÉGRATION DU BONUS "ATTRACTIVITÉ"

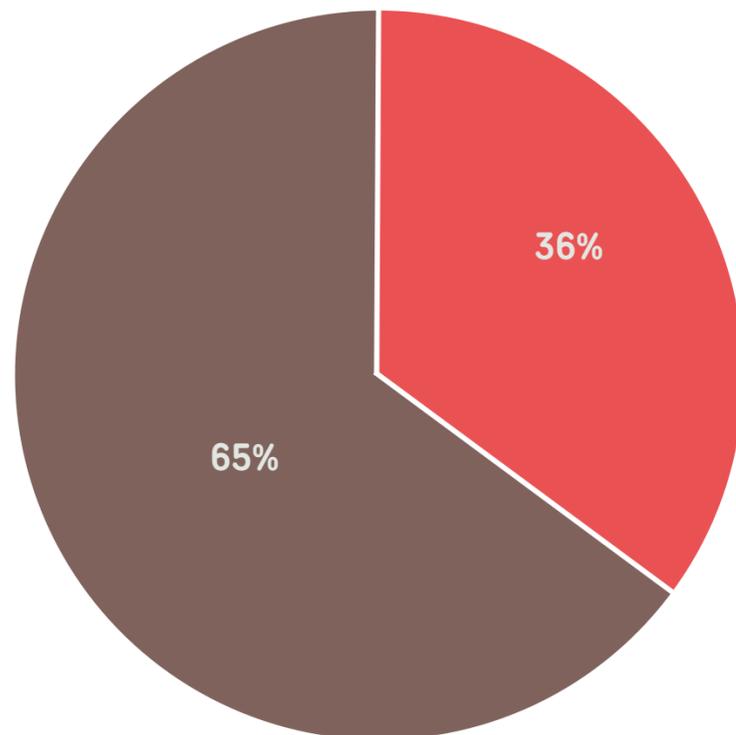
(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

- "J'en bénéficie"
- "Je n'en bénéficie pas"
- "Je ne sais pas"



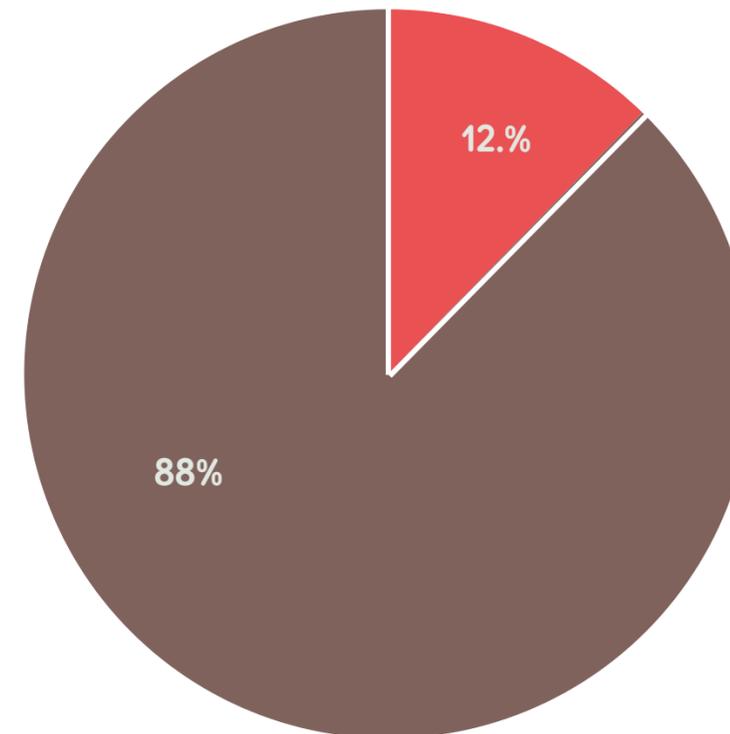
EVOLUTION DES SALAIRES 2024 VERSUS 2023

- "Mon salaire a évolué"
- "Mon salaire est identique"
- "Je ne sais pas"



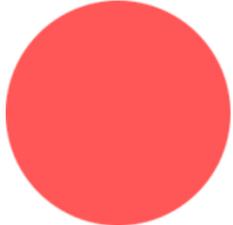
PRIMES INDIVIDUELLES PERÇUES EN 2023

- "Oui, j'ai perçu une prime"
- "Non, je n'ai pas perçu de prime"



EXISTENCE D'UN 13EME MOIS DANS LA RÉMUNÉRATION

- "Oui"
- "Non"



ANALYSE PAR METIER

SAUF MENTION CONTRAIRE, TOUTES LES RÉMUNÉRATIONS SONT INDIQUÉES EN BRUT



ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

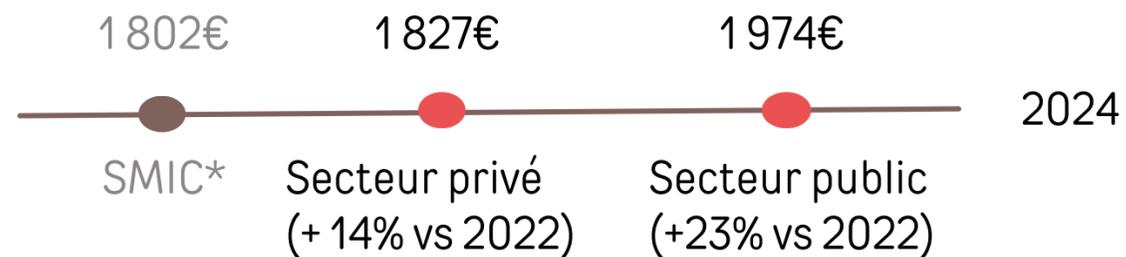


ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE



Ce que déclarent les professionnels de crèche :



*Salaire minimum légal pour 151,67 heures de travail mensuel au 1er Novembre 2024. Le chiffre est indiqué à titre de référence.



Ce que déclarent les gestionnaires de crèche :



*Moins de 3 ans d'expérience



ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

PRIMES ET AVANTAGES

BONUS ATTRACTIVITÉ

(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

Seul **4%** des professionnels indiquent en bénéficier

PRIMES INDIVIDUELLES

31% des professionnels indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **406€** brut en 2023

13EME MOIS

7% des professionnels indiquent disposer d'un 13eme mois.

EVOLUTION DU SALAIRE

48% des professionnels indiquent que leur salaire a évolué depuis l'an passé

AUTRES AVANTAGES

(prise en charge 100% mutuelle, chèques cadeaux/vacances, jour de congés supplémentaires, prime de présence).

50% des gestionnaires indiquent accorder au moins l'un des avantages listés à ses salariés

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (AP)



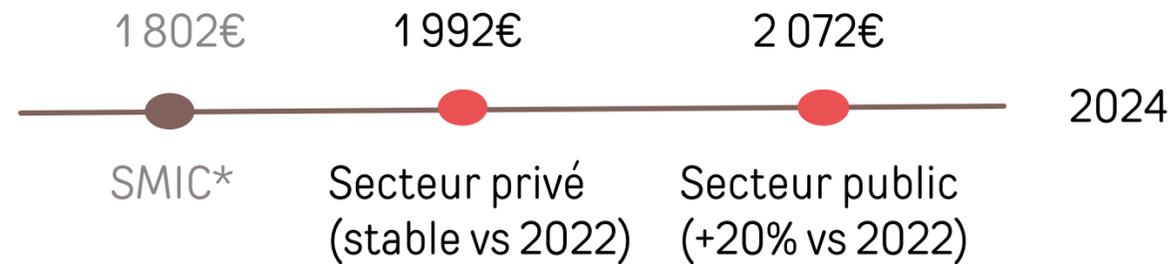


AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE



Ce que déclarent les professionnels de crèche :



*Salaire minimum légal pour 151,67 heures de travail mensuel au 1er Novembre 2024. Le chiffre est indiqué à titre de référence.



Ce que déclarent les gestionnaires de crèche :



*Moins de 3 ans d'expérience



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PRIMES ET AVANTAGES

BONUS ATTRACTIVITÉ

(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

Seul **7%** des professionnels indiquent en bénéficier et **27%** des gestionnaires indiquent l'avoir mis en place

PRIMES INDIVIDUELLES

31% des professionnels indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **708€** brut en 2023

13EME MOIS

15% des professionnels indiquent disposer d'un 13eme mois.

EVOLUTION DU SALAIRE

53% des professionnels indiquent que leur salaire a évolué depuis l'an passé

AUTRES AVANTAGES

(prise en charge 100% mutuelle, chèques cadeaux/vacances, jour de congés supplémentaires, prime de présence).

60% des gestionnaires indiquent accorder au moins l'un des avantages listés à ses salariés

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (EJE)

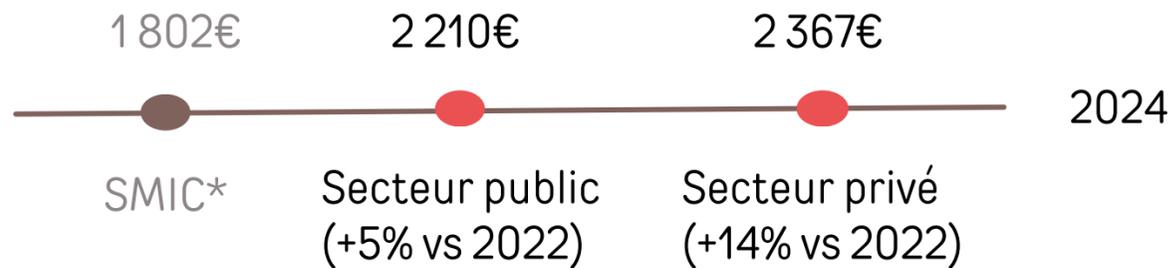


EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE



Ce que déclarent les professionnels de crèche :



*Salaire minimum légal pour 151,67 heures de travail mensuel au 1er Novembre 2024.
Le chiffre est indiqué à titre de référence



Ce que déclarent les gestionnaires de crèche :



*Moins de 3 ans d'expérience



EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS

PRIMES ET AVANTAGES

BONUS ATTRACTIVITÉ

(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

Seul **6%** des professionnels indiquent en bénéficier et **17%** des gestionnaires indiquent l'avoir mis en place

PRIMES INDIVIDUELLES

35% des professionnels indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **585€** brut en 2023

13EME MOIS

12% des professionnels indiquent disposer d'un 13eme mois.

EVOLUTION DU SALAIRE

48% des professionnels indiquent que leur salaire a évolué depuis l'an passé

AUTRES AVANTAGES

(prise en charge 100% mutuelle, chèques cadeaux/vacances, jour de congés supplémentaires, prime de présence).

45% des gestionnaires indiquent accorder au moins l'un des avantages listés à ses salariés

DIRECTEUR & DIRECTEUR ADJOINT DE CRÈCHE



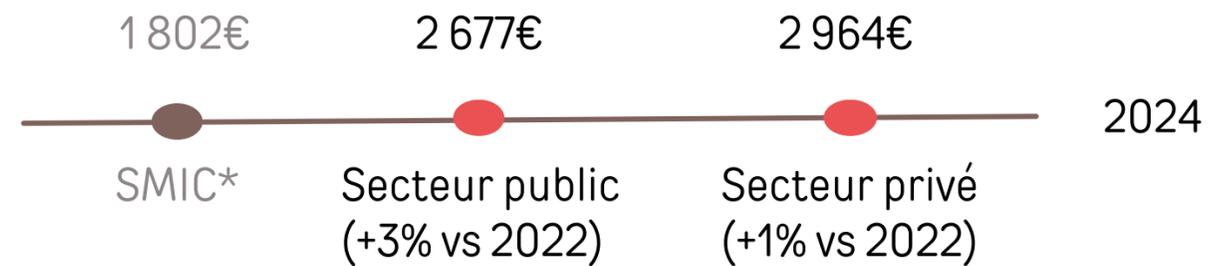
DIRECTEUR & DIRECTEUR ADJOINT DE CRÈCHE

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE

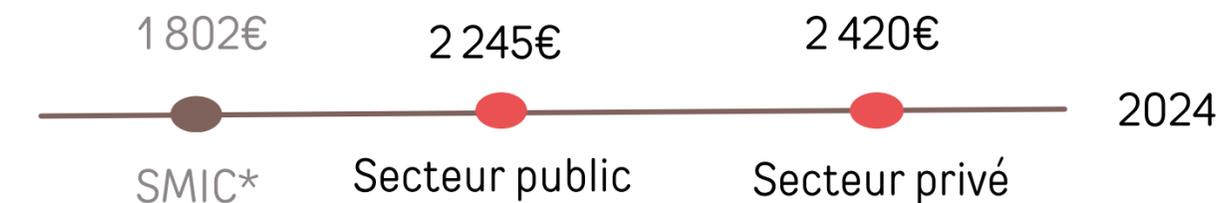


Ce que déclarent les professionnels de crèche :

DIRECTEUR DE CRÈCHE



DIRECTEUR ADJOINT DE CRECHE**



*Salaire minimum légal pour 151,67 heures de travail mensuel au 1er Novembre 2024. Le chiffre est indiqué à titre de référence.

**Métier intégré dans l'étude en 2024



Ce que déclarent les gestionnaires de crèche :

DIRECTEUR EJE



DIRECTEUR INFIRMIER(E) PUÉRICULTEUR(TRICE)



*Moins de 3 ans d'expérience



DIRECTEUR & DIRECTEUR ADJOINT

PRIMES ET AVANTAGES

BONUS ATTRACTIVITÉ

(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

Seul **9%** des directeurs adjoints et directeurs de crèche indiquent en bénéficiaire et **11%** des gestionnaires indiquent l'avoir mis en place

PRIMES INDIVIDUELLES

36% des directeurs adjoints indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **920€** brut en 2023.

55% des directeurs indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **1400€** brut en 2023.

13EME MOIS

10% des directeurs adjoints et directeurs de crèche indiquent disposer d'un 13eme mois.

EVOLUTION DU SALAIRE

53% des directeurs adjoints et directeurs de crèches indiquent que leur salaire a évolué depuis l'an passé

AUTRES AVANTAGES

(prise en charge 100% mutuelle, chèques cadeaux/vacances, jour de congés supplémentaires, prime de présence).

55% des gestionnaires indiquent accorder au moins l'un des avantages listés à ses salariés

RÉFÉRENT TECHNIQUE



RÉFÉRENT TECHNIQUE

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE



Ce que déclarent les professionnels de crèche :



Sur ce métier, seuls les professionnels du secteur privé ont apporté des réponses

*Salaire minimum légal pour 151,67 heures de travail mensuel au 1er Novembre 2024. Le chiffre est indiqué à titre de référence.



RÉFÉRENT TECHNIQUE

PRIMES ET AVANTAGES

BONUS ATTRACTIVITÉ

(augmentation de 100 à 150€ nets par mois votée par la CNAF en avril 2023)

Aucun répondant n'a indiqué en bénéficiant.

PRIMES INDIVIDUELLES

30% des professionnels indiquent avoir perçu une prime annuelle, d'en moyenne **386€** brut en 2023.

13EME MOIS

2% des professionnels indiquent disposer d'un 13eme mois.

EVOLUTION DU SALAIRE

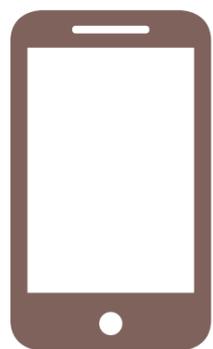
43% des professionnels indiquent que leur salaire a évolué depuis l'an passé

AUTRES AVANTAGES

(prise en charge 100% mutuelle, chèques cadeaux/vacances, jour de congés supplémentaires, prime de présence).

Pas de répondants sur cette thématique

Le site spécialiste des professionnels de crèche



DIFFUSION D'OFFRES D'EMPLOI



ACTUALITÉS PETITE ENFANCE



RECRUTEMENT ASSISTÉ

www.crechemploi.fr
contact@crechemploi.fr / 04 72 13 44 62

